Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 47 (1902)

Heft: 11

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

rapporteur du budget de la guerre, à M. Maurice Berteaux, promu rapporteur général du budget. Mais la place me manque. Ce sera pour la prochaine fois, et, en même temps, je dirai un mot des modifications apportées à la constitution et au régime des corps disciplinaires.

P. S. En relisant les épreuves de cette Chronique, je m'aperçois d'une étourderie que j'ai commise, et dont je vous prie de m'excuser.

J'ai oublié de vous dire que la bataille très connue (et en même temps très mal connue) dont je vous ai parlé est celle de Cunaxa. L'homme de guerre qui y a assisté, c'est Xénophon. Quant à l'écrivain de savoir et de talent qui a mis en œuvre le récit de l'historien grec, je ne vous le nommerai pas, puisqu'il ne veut pas se faire connaître, mais je dirai que c'est un érudit qui joint beaucoup d'esprit à beaucoup de savoir. Son adaptation ou, si j'osais employer ce mot, son actualisation d'une action de guerre vieille de vingt-trois siècles est pleine de finesse, d'une finesse de pincesans-rire. Peut-être est-ce pousser la fantaisie un peu loin que de prétendre que, « quel que moderne qu'il soit, le terme artillerie est celui qui convient le mieux au rôle des chars à faux », ceux-ci étant « de véritables projectiles. » Peut-être les conclusions sont-elles un peu tendancieuses et étayées sur des considérations quelque peu sommaires. Peut-être certaines difficultés sont-elles esquivées, escamotées. N'importe : la thèse est amusante, et elle est soutenue avec infiniment de verve et d'adresse, à l'aide du grec et du calcul. Décidément, cette vieille histoire, quoi que j'en aie pu dire, n'a rien de banal, ainsi présentée.



INFORMATIONS

ALLEMAGNE

Nouveaux forts. — Le fort Haeseler élevé sur le mont Saint-Blaise, sur la rive droite de la Moselle, non loin de la frontière française, et le fort Kronprintz, situé en face sur la rive gauche, ont été occupés le 1er octobre par une garnison.

Ces deux forteresses redoutables ne sont pas encore armées de leur artillerie définitive qui est actuellement en cours de fabrication aux usines Krupp, d'Essen; mais leurs blindages sont terminés et leurs casernements presque achevés. Il en est de même pour tous les autres forts récemment construits en avant du camp retranché, sauf pour le fort Kaiserin (impé-

ratrice), commencé seulement en 1900 sur les hauteurs de Gravelotte, qui sera terminé au printemps prochain, mais dont les blindages ont été posés en octobre.

(La France militaire.)

AUTRICHE-HONGRIE

La selle Beranek-Kaucié. — Notre correspondant autrichien nous écrit :

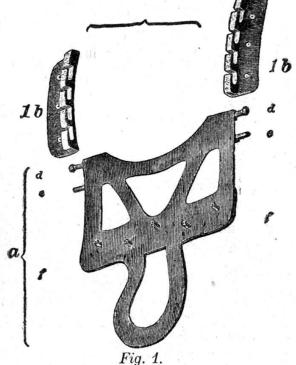
Deux officiers du 34e régiment d'infanterie de landwehr, le 1er lieutenant Beranek et le capitaine Kaucié ont imaginé une selle « rapidement ajustable » — Schnellsattel — si avantageuse, si pratique et en même temps de construction si simple que cette nouvelle invention mérite d'être connue à l'étranger.

D'après la *Danzers Armée Zeitung*, à laquelle nous empruntons les croquis ci-contre, le sytème d'ajustage de la selle brevetée Beranek-Kaucié est excentrique.

La figure 1 montre les crampons 1 b fixés parallèlement à la pièce c

(fig. 2 et 3) du côté gauche de la selle. La sangle est assujettie en f-f (fig. 1) au clapet de sangle a (fig. 2 et 3) que l'on engage dans les crampons au moyen des petits pivots latéraux d-d, e-e (fig. 1). De l'autre côté de la selle, la sangle est consolidée, comme d'habitude, au moyen de courroies.

En sellant le cheval, on introduit les pivots d-d dans les deux crampons inférieurs et pour tendre la sangle, il suffit de retourner le clapet de sangle de bas en haut (fig. 3). La seconde paire de pivots s'engage également dans les crampons et



renforce le tout en cas de bris des pivots d-d.

Pour désangler légèrement, en cas de halte très courte, on abaisse simplement le clapet de sangle. Au contraire, si l'on veut sangler plus fortement, en vue d'un trot prolongé, on croche le clapet de sangle un cran plus haut, ce que l'on peut faire facilement sans mettre pied à terre.

L'ajustage de la selle est donc beaucoup plus rapide et facile avec ce nouveau système qu'avec les anciens, surtout si le cheval est très cha-

touilleux ou rétif, et la cavalerie pourvue de cette nouvelle invention sera beaucoup plus rapidement prête à l'action que celle qui continuera à faire

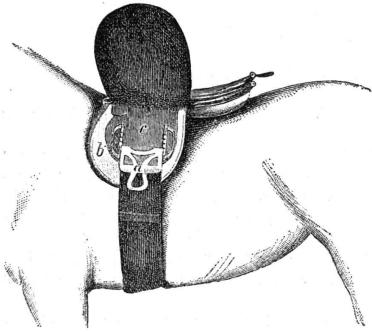


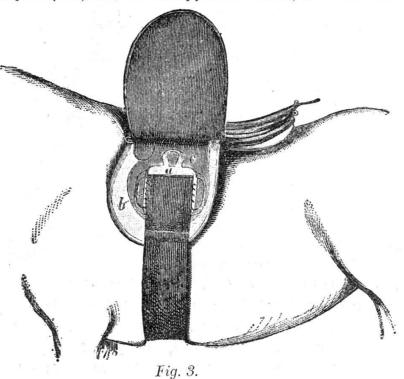
Fig. 2.

usage des selles d'ordonnance employées jusqu'ici.

Dans son nº 32, l'hebdomadaire allemand illustré Ross und Reiter fait de chaleureux éloges de cette nouvelle invention, qui, dit ce journal, tient absolument toutes ses promesses. Partout où elle a été essayée on l'a trouvée extrêmement pratique, en sorte qu'on l'a-

dopte maintenant un peu dans tous les pays. Ce fait est d'autant plus significatif que, précisément dans la sellerie, les innovations les meilleures ne s'acclimatent que fort lentement et avec beaucoup de peine. Des inventions très pratiques, dont on eut apprécié l'utilité, si on les avait

adoptées, ont été aites dans cette branche d'industrie, mais on préfère conserver les anciens équipements, en dépit des défectuosités évidentes qu'ils présentent.; Ainsi, on a imaginé des mors, des colliers, des brides et d'autres articles de sellerie beaucoup plus avan-



tageux et agréables pour le cavalier et le cheval que ceux en usage jusqu'ici, mais ces inventions nouvelles n'ont pas eu de succès alors même

qu'elles remédiaient à des défauts indéniables du harnachement et elles sont tombées dans l'oubli.

Il n'en ira pas de même, sans doute, de la selle Beranek-Kaucié. Cette invention, dont la vogue s'affirme toujours davantage, semble destinée à s'implanter partout. Son emploi procure un allégement non seulement au cavalier, mais encore au cheval. Il est presque indispensable pour les chevaux qui ne s'emploient qu'à la selle. Il facilite aussi la besogne des conducteurs et des domestiques auxquels incombe le sellage car il leur épargne le travail pénible du resanglage qui les oblige trop souvent à tirer les contre-sanglons avec les dents, lorsque le cheval se gonfle. Deux petits coups de pouce, pour introduire le clapet de sangle dans les crampons — et la selle est fixée. Une troisième pression de la main sous le clapet de sangle pour relever de bas en haut — et la sangle flottante est tendue et assujettie.

Etant donnés les précieux avantages qu'elle offre il est à prévoir que cette nouvelle invention ne tardera pas à être adoptée, non seulement par les cavaliers civils de tous pays, mais encore par toutes les armées comme équipement d'ordonnance de leurs cavaleries.

RUSSIE

Réorganisation de l'artillerie de campagne russe. — L'artillerie montée russe était jusqu'à ce jour organisée de la façon suivante :

En Europe, les batteries de huit pièces étaient réunies par deux ou par trois en groupes (divisiony), et deux ou trois groupes constituaient une brigade.

En Asie, les batteries étaient groupées par brigades.

L'introduction de pièces à tir rapide va amener une réorganisation qui, d'après un prikaze d'avril 1902, reposera sur les bases suivantes :

La batterie restera constituée à huit pièces. Plusieurs batteries (3 ou 4) formeront un régiment (polk), et deux régiments constitueront une brigade.

Les détails de cette transformation seront réglés par des prikazes ultérieurs.

(Revue d'artillerie, d'après Artilleriiskii Journal.)

